“Appliquer les liens sacrés de sa propre famille en accord avec les Tantras.”

Les trois familles supra-mondaines et les trois familles mondaines [94] exposent les points qui leur sont propres concernant ce qui est à faire et ce qui est à abandonner. Cependant, en addition aux promesses sacrées générales qui servent de bases, il faut appliquer parmi tous ces points les liens sacrés correspondants à notre propre famille telles qu’enseignées dans les Tantras et les Tantras d’accomplissement.

Conformément aux explications de La Précieuse Lampe, commentaire sur le Tantra de Yamantaka le Noir Ennemi, doivent tenir toutes ces lien sacrés, non seulement ceux ayant recu les initiations des Tantras de l’Action et de la Conduite, mais aussi les pratiquants des Tantras Insurpassables.

3. Restauration des liens sacrés

Transgressé, on les restaure en récitant cent mille fois le mantra de sa famille ou la Dharani du Feu Eblouissant,  
En faisant des offrandes paisibles au feu etc.

Le pratiquant doit tout d’abord prendre connaissance des liens sacrés. Il doit ensuite s’y appliquer assidument sans les souiller de fautes et de manquements. Lorsqu’une transgression survient, les liens sacrés doivent être réstaurés immédiatement. Les procédure de restauration sont enseignées dans le Tantra Secret du Rituel Commun à Tous les Mandalas : réciter cent mille fois le mantra cœur correspondant à sa propre famille[95]; ou reciter mille fois la Dharani Qui Eblouie par le Feu (la Dharani qui Eblouie comme un Feu Adamantin Indestructible) [96], ou encore faire le même nombre (1000) d’offrandes d’apaisement au feu [97]. Dans le terme « etc. » est inclus l’action d’entrer à nouveau et à plusieurs reprises dans le Mandala [98].

Quant au délais, il nous faut suivre ce qu’explique le Tantra de L’Action Parfaite [99] :

“Les fautes d’inattention du jour  
 Doivent être individuellement confessé la nuit.  
Et celles accomplies le soir se confessent à l’aube.”

Tout ce qui advient le jour doit être purifié par la confession la nuit et tout ce qui advient la nuit l’est le jour.